**Plan d'action régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Norde de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale**



L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2019-2028 Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF). La DNUAF sert de cadre à l'élaboration de politiques publiques visant à soutenir l'agriculture familiale dans le monde entier et à contribuer de manière significative à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en renforçant l'agriculture familiale de manière à éradiquer la pauvreté rurale sous toutes ses formes et répondre à la nécessité d'un système alimentaire mondial qui fournisse une alimentation suffisante, abordable, écologiquement durable et nutritive. Par le biais d'un [Plan d'action global](http://www.fao.org/3/ca4672fr/ca4672fr.pdf), la DNUAF fournit à la communauté internationale des orientations détaillées sur les mesures collectives, cohérentes et globales qui peuvent être prises pour soutenir les agriculteurs familiaux. Conçu autour de sept piliers de travail qui viennent se renforcer mutuellement, le Plan d'action global recommande une série d'actions interconnectées, du niveau local au niveau mondial.

La nature multidimensionnelle de l'agriculture familiale, l'exploitation et la famille, la production alimentaire et la vie à la maison, la propriété et le travail agricoles, les connaissances traditionnelles et les solutions agricoles innovantes, le passé, le présent et l'avenir sont autant de facteurs qui sont profondément liés entre eux. Cette multifonctionnalité fait de l'agriculture familiale un élément clé de la promotion d'une telle vision transformatrice du système alimentaire, dès lors qu'elle bénéficie d'un soutien efficace.

Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord est traditionnellement engagé dans les efforts visant à renforcer la petite agriculture familiale dans la région. Depuis 2018, il a conçu et mis en œuvre les trois piliers de [l’Initiative régionale de la FAO sur l’agriculture familiale à petite échelle](http://www.fao.org/3/a-i7879e.pdf) (RI-SSFF).

Pour faciliter la mise en œuvre de la Décennie dans la région NENA[[1]](#footnote-1), sur la base de l'expérience du RI-SSFF, la FAO RNE élabore actuellement un Plan d'action régional de la DNUAF pour la région NENA, en consultation avec les partenaires stratégiques et les parties prenantes concernées. Le but est de contribuer à un processus décennal de soutien à l'agriculture familiale à petite échelle, par la mise en œuvre d'actions visant à réaliser le Plan d'action global de la DNUAF dans la région. Le Bureau RNE de la FAO mène cette consultation en ligne afin de recueillir les perspectives des parties prenantes, les mesures prises et les résultats attendus aux niveaux régional et national.

Vous êtes invités à faire part de vos expériences et de vos contributions afin de contribuer à l'élaboration du Plan d'action régional dans la région NENA. Les résultats de la consultation seront présentés lors d'un événement virtuel de lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale dans la région NENA, qui aura lieu en automne 2020.

Pour nous aider dans l'analyse ultérieure des résultats de la consultation, nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions indicatives suivantes:

Orientations sur les apports:

* Veuillez ajouter dans vos réponses des études de cas, des expériences et des informations.
* N'hésitez pas à choisir une à deux question(s) pour laquelle (lesquelles) vous pouvez partager l'expérience, la contribution et l'expertise que vous estimez les plus pertinentes. - Il n'est pas nécessaire de traiter toutes les questions.
* Veuillez essayer d'adopter autant que possible une perspective de genre dans la rédaction de vos contributions.

**1) Impact de l'épidémie de la COVID-19 dans la région NENA**

La région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NENA) est confrontée à des défis majeurs, dont l'éradication de la pauvreté et de la faim, ainsi que la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources naturelles afin d'éviter de nouvelles dégradations.

* Comment l'épidémie de COVID-19 a-t-elle exacerbé les difficultés rencontrées par les petits exploitants agricoles familiaux (SSFF)?
* Et quels sont les principaux domaines d'intervention susceptibles de favoriser efficacement la résilience des SSFF et de garantir des moyens de subsistance durables?
* Pouvez-vous nous faire part d'exemples de réussite dans la région?

**2) Transition viable vers des systèmes agroalimentaires plus durables**

Pour répondre aux besoins d'une population croissante, il est essentiel d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, notamment en tenant compte de la dégradation des ressources naturelles déjà rares et de l'impact du changement climatique dans la région NENA.

* Pouvez-vous décrire brièvement les principaux facteurs d'impact des changements climatiques sur la productivité des principaux systèmes agricoles de la région?
* Comment faire en sorte que l'innovation et les solutions numériques accélèrent cette transition des systèmes agro-alimentaires?
* Comment la DNUAF peut-elle fournir des outils et des mesures qui aident le SSFF à faire face aux défis climatiques et socio-économiques?

**3) Vers une croissance inclusive et équitable**

L'amélioration de la productivité et de la durabilité des petites exploitations agricoles familiales ne suffira pas à elle seule pour atteindre les objectifs de la DNUAF ou les ODD dans la région NENA. La mobilisation des adolescents et des jeunes, des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité, comme les migrants, sera essentielle pour parvenir à une croissance à long terme, inclusive et équitable.

* Dans votre expérience, quels sont les stratégies, instruments ou mécanismes efficaces pour garantir un accès adéquat aux services, aux ressources et à la protection sociale des groupes marginalisés ou vulnérables, y compris dans les contextes humanitaires?
* Malgré le caractère informel du secteur agricole, tout soutien aux petites exploitations familiales peut et doit aller de pair avec la promotion de l’Agenda du travail décent. Les agriculteurs familiaux accomplissent des travaux pénibles et parfois dangereux afin de réduire les coûts et compenser la faible productivité de l'exploitation, au point d'impliquer également les enfants. Sur la base de votre expérience, pourriez-vous indiquer trois actions prioritaires qui permettraient de créer des emplois décents pour les petits exploitants ruraux, les jeunes et les femmes, et d'éliminer le travail des enfants dans les exploitations agricoles familiales.

**4) Promouvoir un environnement propice à la mise en œuvre de la DNUAF**

La création d'un environnement favorable à la mise en œuvre du plan d'action régional de la DNUAF suppose de disposer de ressources suffisantes et d'une gouvernance et de dispositions institutionnelles efficaces et inclusives.

* Comment définir les rôles des gouvernements, des organismes de développement, des organisations d'agriculteurs, de la société civile et du secteur privé dans la mise en œuvre de la DNUAF dans la région?
* Quels sont les goulets d'étranglement auxquels les institutions susmentionnées peuvent se heurter dans la mise en œuvre de la DNUAF dans la région et comment y remédier? Par exemple, en termes de politiques, de ressources financières, de capacités techniques, etc.

**5) Partenariats**

Des partenariats associés à des initiatives de développement durable peuvent créer des synergies permettant de relever des défis interdépendants qui doivent être abordés.

* Dans le but de mettre en œuvre le Plan d'action de la DNUAF et de ses sept piliers dans la région NENA, comment construire et établir des partenariats innovants? Et comment/quelles initiatives existantes proposez-vous de reproduire ou d'étendre?

Nous vous remercions de votre précieuse contribution, pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter RNE-RI-Small-Scale-FFarming-List@fao.org.

*L’équipe RI-SSFF*

1. La FAO inclut les pays suivants dans sa région NENA: La sous-région du Proche-Orient comprend l'Égypte, l'Iran (République islamique d'), l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Soudan, la République arabe syrienne, le Yémen, ainsi que la Palestine. La sous-région de l'Afrique du Nord englobe l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. Les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) comprennent le Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Voir: http://www.fao.org/3/ca3817fr/ca3817fr.pdf [↑](#footnote-ref-1)